

nous espérons que vous vous montrerez indulgents face à cette situation incertaine.

Cette lettre a été rédigée il y a quelques semaines. La première semaine de décembre s'achève. Il nous reste trois semaines avant le 1^{er} janvier. Je crois que les sénateurs d'en face se sont montrés très irresponsables au cours des trois derniers mois.

Le sénateur Stanbury: Qui?

Le sénateur Simard: Les Canadiens espèrent que vous reviendrez bientôt à la raison et que vous permettrez à cette Chambre de voter.

Le sénateur Hébert: Quelle est la question?

Le sénateur Kenny: Quelle est la question?

Le sénateur Simard: Encore une autre preuve de l'irresponsabilité libérale que nous avons dû endurer depuis quelques jours à cause du sénateur Gigantès. Si ce n'est pas de l'obstruction systématique, bon sang, je ne sais pas ce que c'est. Les sénateurs d'en face ont déjà retardé l'expédition de chèques aux Canadiens . . .

Le sénateur Corbin: Quels chèques?

Le sénateur Simard: Le premier versement du crédit remboursable. Cela représente 80 millions de dollars au Nouveau-Brunswick seulement, juste avant les Fêtes.

J'espère que les sénateurs d'en face nous permettront de voter. Pour ma part, je suis disposé à siéger jusqu'au 1^{er} janvier, mais cela ne sera pas assez pour les gens qui ont rédigé cette lettre et pour leurs clients, ainsi que pour tous ceux qui attendent leurs chèques. Pourquoi le sénateur Gigantès ne met-il pas fin à son étourderie et n'invite-t-il pas à ses collègues de faire de même?

Le sénateur Kenny: Est-ce la question?

Le sénateur Gigantès: Est-ce la question? Est-ce que vous me demandez pourquoi je ne mets pas fin à mon étourderie? Est-ce la question?

Le sénateur Simard: C'est la première question que je poserai.

Le sénateur Gigantès: Je vais attendre la prochaine.

Le sénateur Simard: La prochaine est celle-ci: Pourquoi ne revenez-vous pas à la raison?

Le sénateur Stanbury: C'est la question que nous vous posons.

Le sénateur Simard: Veuillez ne pas accabler cette Chambre . . .

Le sénateur Gigantès: Veuillez quoi?

Le sénateur Simard: Ne pas accabler cette Chambre . . .

[Français]

Ne nous accablez pas avec des promesses de politique dans un gouvernement futur, hypothétique de l'année 2000 ou 2015. Et puisque le sénateur Gigantès nous dit qu'il a maintenant aujourd'hui, des alternatives, est-ce que ce sont des résultats d'une étude récente ou s'il possédait la vérité alors qu'il écrivait les discours de M. Trudeau? Est-ce que M. Trudeau lui-même n'aurait pas rejeté les théories du sénateur Gigantès? Mais si quelqu'un vit dans le passé, c'est bien le sénateur

Gigantès dont la seule raison de vivre, la seule raison de poursuivre ses débats en Chambre, c'est de vanter un type justement, qui représente le passé, M. Trudeau.

Sénateur Corbin, je vous invite à réfléchir là-dessus en fin de semaine.

Le sénateur Corbin: Je peux y réfléchir tout de suite si vous voulez prendre votre fauteuil. Je ne le ferai pas parce que ce serait considéré comme un discours et j'ai l'intention de le faire plus tard.

[Traduction]

Le sénateur Gigantès: Pardonnez-moi, mais j'ai la parole. Si les sénateurs veulent intervenir, je les prierais de me demander la permission. Sinon, les sénateurs d'en face prétendront que je cède la parole. Je ne veux pas perdre ma place, parce que j'ai encore bien des jours pour dire aux conservateurs à quel point ils sont terribles. À vous, sénateur Buckwold. J'ai encore la parole.

RECOURS AU RÈGLEMENT

L'honorable Sidney L. Buckwold: J'invoque le règlement, honorables sénateurs, et je demande à corriger une des déclarations du sénateur Simard.

Son Honneur le Président suppléant: D'abord le sénateur Gigantès doit accepter cette intervention. Il a la parole.

L'honorable Philippe Deane Gigantès: J'ai approuvé l'intervention du sénateur Buckwold. J'approuverai ensuite une intervention du sénateur Corbin.

L'honorable Eymard G. Corbin: J'invoque le règlement. Notre règlement stipule que lorsqu'un sénateur rapporte mal les propos d'un autre sénateur, le sénateur dont les propos ont été mal rapportés a le droit de rétablir les faits aux fins du compte rendu. Si c'est ce que le sénateur Buckwold a l'intention de faire, il a tout à fait raison, à mon avis.

Le sénateur Buckwold: Je ne voulais aucunement m'immiscer dans l'important message du sénateur Gigantès, ni même le perturber, car c'est un message que nous devons écouter attentivement.

Je voulais corriger l'impression laissée par le sénateur Simard, parce que je vois un journaliste tout seul dans son coin dans la tribune et je ne veux pas que la presse déclare que Sears a tout à coup réduit ses prix d'un montant égal à l'actuelle taxe sur les ventes des fabricants. Ce qui a été déclaré c'est que les prix ont été corrigés pour tenir compte de l'abolition de la taxe de vente fédérale, le cas échéant, et, en très petits caractères, et à voix très basse, le sénateur Simard a déclaré que la taxe de 7 pour cent s'ajoutera au prix.

Tous conviennent qu'il y aura quelques réductions de prix, mais . . .

L'honorable Jean-Maurice Simard: «Beaucoup», pas «quelques».

Le sénateur Buckwold: Oui, beaucoup de réductions de prix avant que la taxe s'ajoute, c'est évident. Mais au bout du compte, le montant que le consommateur devra déboursier de sa poche sera plus élevé. Vérifiez dans le catalogue de Sears et vous constaterez . . .

Le sénateur Simard: À quelle page?